



Démocratisation : initiative commune du Réseau ScPo et des IEP de Grenoble, Paris et Bordeaux

« Nous avons souhaité nous réunir autour d'une initiative commune et donner la parole aux jeunes avec le dispositif "Mon projet, notre République", et aller au-delà des programmes de démocratisation déployés dans chacun de nos dix IEP

Institut d'études politiques », indique Pierre Mathiot Directeur @ Sciences Po Lille (IEP Lille) • Coordinateur des réseaux @ Sciences Po Lille • Professeur des universités en Science politique @ Sciences Po Lille (IEP Lille) , directeur de Sciences Po Lille et représentant du Réseau ScPo, le 23/02/2024.

Cette initiative réunissait 160 lycéens boursiers et bénéficiaires des programmes d'égalité des chances des dix IEP les 22 et 23/02 :

- D'abord au lycée Henri IV, pour « un séminaire de travail, dont l'objectif était de rédiger et préparer des prises de parole en public sur le thème de la République, en s'appuyant sur l'expertise de 20 étudiants tuteurs des Sciences Po. »

- Puis au Sénat : « dans la Salle des Commissions, les élèves sélectionnés la veille à Henri IV ont présenté, devant un jury, les éléments qui selon eux, forment les piliers d'une République idéale. »

« À l'issue des délibérations du jury, les élèves se sont vus remettre des récompenses, parmi lesquelles dix bourses d'aide à l'installation dans l'enseignement supérieur de 900€. »

« Depuis le lancement des programmes de démocratisation, nous avons accompagné plus de 70 000 élèves. D'autres établissements ou réseaux s'intéressent à ce que nous faisons, comme les Insa

Institut national des sciences appliquées

ou Centrale. Et c'est tant mieux ! Si tous les établissements publics avaient le même "taux d'effort", ce serait des centaines de milliers de jeunes accompagnés. », selon Pierre Mathiot.

Sabine Saurugger Directrice @ Sciences Po Grenoble (IEP Grenoble) • Professeur @ Sciences Po Grenoble (IEP Grenoble)

, directrice de l'IEP de Grenoble ajoute : « Il s'agit d'un service public que nous rendons, pour les jeunes, mais aussi pour le secteur de l'enseignement supérieur. Car ils peuvent rejoindre un IEP, comme un autre établissement ».

Parmi les perspectives de ces dispositifs, les IEP souhaitent « continuer cette trajectoire et aller toucher de nouveaux lycées. »